



ASSOCIATION MAIRES SANS FRONTIÈRES DU PAYS DU PÉRIGORD VERT

7, rue des Mobiles de Coulmiers – 24600 RIBÉRAC

Tél : 05.53.92.41.51 – Fax : 05.53.90.46.96

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 Mai 2007

Le Président Rémy TERRIENNE, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

- Bilans moral et financier de 2006
- Compte rendu de l'action menée en Février 2007
- Fixation des différentes participations pour 2008
- Questions diverses

Il donne la parole au Trésorier pour la présentation du bilan financier 2006.

Le trésorier Jean-Marcel BEAU présente le bilan financier de l'année 2006

La participation des communes, de 0,15 € par habitant, s'est élevée à 2 970,25 €. L'an dernier un retard dans le versement des subventions avait été évoqué. Après lettre de rappel les régularisations ont été faites, ce qui explique le montant beaucoup plus élevé qu'en 2005.

Les cotisations des individuels ont également augmentés passant de 21 en 2005 à 34 en 2006. Ces nouvelles adhésions sont dues principalement aux déplacements qui ont été conduits par notre association et par celui du Comité des Oeuvres Scolaires de la Ville de Ribérac, qui a organisé en Février 2006 un voyage à Sokone avec 13 personnes qui ont découvert ce pays. Ce genre de voyage rentre bien les actions du développement touristique de cette région.

Après vote de l'assemblée, le bilan est adopté à l'unanimité.

Le Président et le Trésorier rendent compte à l'assemblée des actions programmées et commencées en 2006 et terminées en 2007, savoir :

Lors de nos précédentes réunions il avait été décidé de faire une action sur :

1°) L'ILE de N'GADIOR : création d'une canalisation d'eau entre la réserve d'eau et l'école.

2°) La construction de puits au village de DASSILAMÉ dont un à l'école.

Après discussions avec nos partenaires locaux il s'est avéré plus judicieux de ne conserver qu'une seule action qui consisterait à la création d'un réseau d'eau potable entre TOUBACOUTA où se trouve une station de pompage ainsi qu'un château d'eau et le village de DASSILAMÉ en desservant aussi sur le passage le petit village de SOUROU. Cette opération concerne plus de 700 habitants.

Selon un premier devis du 30 octobre 2006, les travaux ont été estimés à 5 008 820 CFA soit 7 648 €. La participation de MSF avait été décidée à hauteur de 3 200 €, à hauteur de 42 %. Par la suite il a été demandé d'une manière officielle un devis à la Brigade des Puits et Forage de Fatick, qui doit assurer la maîtrise d'oeuvre de ces travaux. C'est ainsi que le montant des travaux est passé à 6 109 160 CFA ou 9 313,35 €.

Les travaux ont donc été entrepris par les artisans locaux avec l'aide des villageois. La canalisation ainsi construite représente environ 2 700 mètres et a permis l'installation de 7 bornes « fontaines » équipées chacune de 2 robinets. Ces

travaux ont été inaugurés lors de notre séjour en Février dernier avec le sous-préfet de TOUBACOUTA ainsi que le Président de la Communauté Rurale de TOUBACOUTA.

Il a été reconnu par l'ensemble des autorités ainsi que par les villageois, le bien fondé de ces investissements qui, en premier lieu, vont soulager le travail des femmes et des enfants qui n'auront plus à tirer de l'eau des puits d'une profondeur allant de 15 à 20 mètres et surtout de fournir à la population une eau potable, apportant une meilleure garantie sanitaire.

Le montant de la subvention a été revue forcément à la hausse, compte tenu du nouveau coût de l'opération. Une rallonge de 700 € a été versée. Le montant de notre participation reste tout de même à 42 % du financement.

A titre d'information cette action a été aidée par l'Amicale Laïque de Villablard, Issa Barro Hôtel Le Caïman, les Villageois qui ont creusé les tranchées, la SOCOIM qui a fourni 2 tonnes de ciment.

Lors de notre séjour, comme d'habitude il a été amené et distribué environ 350 kg de médicaments, fournitures scolaires, graines potagères, etc.. dans les villages de N'Diaffé N'Diaffé, Mbellane, l'école de Limane, l'île de N'Gadior, Dassimalé, et l'hôpital de Sokone.

Nous tenons à remercier l'ensemble des partenaires du secteur médical ou paramédical, les personnes individuelles, ainsi que les participants au voyage qui, par leur don, ont contribué à ces distributions. Il est à noter que des matériels lourds ou encombrants sont stockés actuellement à la mairie et doivent faire l'objet d'un départ par container avec la collaboration d'une entreprise locale.

Des premières bases de nouveaux projets ont été lancées sur place, comme l'élévation de la réserve d'eau sur l'île de N'gadior qui permettrait gravitairement d'alimenter l'école, le raccordement en eau de l'école de Limane, par une tranchée et des tuyaux sur une longueur d'environ 150 mètres. Nous avons aussi reçu la demande de création de 2 puits dans le quartier de N'Diogane à Sokone. D'autre part lors de notre passage à Mbellane, il nous a été indiqué aussi des problèmes d'alimentation en eau.

Aucune décision n'a été prise, nos investigations doivent se poursuivre en relation avec nos interlocuteurs locaux.

Compte tenu du bilan financier que vous venez d'approuver, la disponibilité financière pour des actions à mener pourrait être au maximum de 8 000 €.

Monsieur le Président demande à l'assemblée de fixer les contributions pour 2008. D'un commun accord il a été décidé que la contribution des communes resterait inchangée, soit 0,15 € par habitant et les cotisations des adhérents individuels seraient elles aussi inchangées, soit 23 €.